

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTE ET DE SERVICES SOUMIS AU
CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
– Nettoyage des locaux et des vitreries de la CPAM du Gard–**

ACTE D'ENGAGEMENT

PROCEDURE DE PASSATION :

MARCHE SUR APPEL D'OFFRES OUVERT

En application des articles L2124-1 et L2124-2 du Code de la Commande Publique

N° attribué au marché : 2026-04

NOTA :

Cet Acte d'Engagement sera complété et signé. Chaque page du document doit être paraphée. En cas d'allotissement, l'opérateur économique devra établir impérativement un acte d'engagement par lot.

Date et heure limite de remise des offres : 20/07/2026 à 08h00

Pouvoir Adjudicateur
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU GARD
14, rue du Cirque Romain,
30921 NIMES CEDEX 9

Marché passé en application des dispositions de l'article L.2124-2, de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre et à l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des Organismes de Sécurité sociale.

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gard

Le pouvoir adjudicateur est représenté par :

Monsieur Pierre CUCHET,
DIRECTEUR de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gard
Est la personne signataire du marché

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

Madame OLIVIER Catherine,

DIRECTRICE COMPTABLE ET FINANCIERE de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gard.
Est la personne assignataire des paiements

**LOT UNIQUE
DATE DU MARCHÉ :**

MONTANT DU MARCHÉ :

Prix HT en Euros :

Prix TTC en Euros :

Le montant du marché correspond au forfait provisoire de rémunération évalué toutes taxes comprises

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

☐	Signant pour mon propre compte
☐	Signant pour le compte de la société
☐	Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☐	Agissant en tant que prestataire unique
☐	Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐	Solidaire	☐	Conjoint
--------------------------	-----------	--------------------------	----------

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	Cotraitant n°3 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	Cotraitant n°4 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

- ✓ après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) se référant au présent marché ; ainsi que des documents qui y sont mentionnés
- ✓ après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles R 2142-1 à 2, R 2442-5 à 14, R 2142-33 à 4, R2143-3, R2143-16 du Code de la commande publique
- ✓ Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de la Société pour laquelle j'interviens) que je ne tombe pas (ou que la Société ne tombe pas) dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique

- ☐ m'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus,
- ☐ nous ENGAGEONS sans réserve (en cas de groupement), conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus),

à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée

☐ ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de soixante jours (60)

☐ ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de soixante jours (60)

à compter de la date de signature du présent Acte d'Engagement.

ARTICLE 2 – PROPOSITION FINANCIERE

Les prix applicables au marché sont des prix mixtes à la fois forfaitaires et unitaires

Prestations programmées (DGPF)

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre de prix est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois précédent celui de la date limite de remise des offres soit le 01/06/2026 (mois zéro).

Zones à compléter par le candidat :

Montant total annuel prestations forfaitaire HT	€
Montant total annuel prestations forfaitaire TTC	€

Pour les prestations forfaitaires, les prix sont traités à prix forfaitaires, sur la base de l'annexe tarifaire annexé à l'acte d'engagement.

Prestations à la demande (BPU)

Pour les prestations hors forfait, les prix sont traités à prix unitaires, sur la base de l'annexe tarifaire annexé à l'acte d'engagement et des quantités réellement exécutées.

En cas de groupement conjoint, le montant des prestations que chaque membre s'engage à exécuter est le suivant (la répartition détaillée est jointe en annexe) :

1er cotraitant (Nom)	€ HTVA <u>Montant hors taxe sur la valeur ajoutée</u> en toutes lettres
-------------------------	--

	
2 ^{ème} cotraitant (Nom)	€ HTVA <u>Montant hors taxe sur la valeur ajoutée</u> en toutes lettres
3 ^{ème} cotraitant (Nom)	€ HTVA <u>Montant hors taxe sur la valeur ajoutée</u> en toutes lettres

ARTICLE 3 – DUREE DE VALIDITE ET DELAI

Le présent marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification matérialisée par la date de réception électronique de la copie du marché adressée au titulaire ou la date de début d'exécution prévue par le marché lorsqu'elle est postérieure à la date de notification. Le présent marché pourra être reconduit expressément 3 fois, pour une nouvelle durée d'un an, par tout moyen de preuve écrite, dans un délai maximum de deux mois avant chaque date anniversaire du présent contrat.

La durée maximale du marché, périodes de reconduction comprises, ne pourra pas dépasser quatre (4) ans.

Le titulaire du marché ne pourra ni refuser la reconduction, ni prétendre au versement d'une quelconque indemnité en cas de non-reconduction.

ARTICLE 4 – PAIEMENT

Désignation du (des) compte (s) à créditer :

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	RIB	BIC

Zone à compléter par le candidat :

Conformément aux dispositions de l'article R 2192-10 du code de la commande publique, le délai global maximum de paiement est de 30 jours.

A l'expiration du délai de paiement, le Titulaire a droit, sans qu'il ait à les demander, au versement des intérêts moratoires et à l'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement dans les conditions prévues aux articles L 2192-13 et R 2192-31 à 36 du code de la commande publique.

ARTICLE 5 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

ENGAGEMENT DU CONTRACTANT	
LE PRESENT ACTE D'ENGAGEMENT EST FAIT EN UN SEUL ORIGINAL A , le Mention manuscrite « lu et approuvé » SIGNATURE (du ou des contractants)	

REPONSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR	
LA PRESENTE OFFRE EST ACCEPTEE A , le Le Directeur de la Cpm du Gard SIGNATURE	

NOTIFICATION DU MARCHE

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire (dans ce cas le titulaire signera la formule ci-dessous).

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception (dans ce cas, l'avis de réception daté et signé par le titulaire sera collé ci-dessous)

Remise contre récépissé

Reçu à titre de notification une copie certifiée
conforme du présent marché

A _____, le
Signature, nom prénom qualité et tampon

Remise par lettre RAR

Réception par le Titulaire de la copie certifiée
conforme le

(Accusé de réception postal ci-dessous)